

Cérémonie en l'honneur des apprentis et des maîtres d'apprentissage de la collectivité : un engagement fort pour l'apprentissage et des opportunités de recrutement

Employeur engagé dans l'alternance, le Conseil départemental de l'Allier met à l'honneur, jeudi 28 mai à 17 heures dans le hall du Département, les 18 jeunes qui achèvent leur contrat d'apprentissage. À cette occasion, une exposition d'une cinquantaine de photographies, présentant les portraits des apprentis et de leurs tuteurs et valorisant leurs parcours et leurs métiers, sera inaugurée. La collectivité lance également le recrutement de 20 nouveaux apprentis pour la rentrée 2026-2027.

Un engagement durable en faveur de l'apprentissage

Le Conseil départemental de l'Allier poursuit activement son engagement en faveur de la formation des jeunes par la voie de l'alternance. **Inscrite dans la durée depuis 2001**, cette politique permet aujourd'hui d'accueillir **24 apprentis** dans des domaines variés.

Pour promouvoir ses offres, la collectivité déploie une stratégie dynamique : participation à des salons étudiants, forums de l'emploi, partenariats avec les établissements de formation et présence sur les réseaux sociaux.

Corentin, apprenti graphiste au Département, témoigne :

« Mon apprentissage m'a permis d'évoluer, de découvrir la communication interne et d'explorer d'autres facettes du graphisme, notamment le print, toujours accompagné par mon tuteur dans un environnement sécurisé. »

Simon, maître d'apprentissage, souligne quant à lui :

« Accompagner un jeune, c'est transmettre son expérience mais aussi questionner ses propres pratiques. Si cela demande du temps, l'expérience est particulièrement enrichissante. On voit le jeune évoluer, gagner en maturité et s'affirmer professionnellement. »

Une cérémonie pour valoriser les parcours des apprentis

La cérémonie met à l'honneur **les 18 apprentis** dont le contrat s'achève à l'été 2026, en présence de leurs maîtres d'apprentissage et de leurs établissements de formation.

À cette occasion, une **exposition d'une cinquantaine de photographies** présentera les portraits des apprentis et de leurs tuteurs, valorisant ainsi les parcours et les métiers exercés au sein de la collectivité.

Les profils concernés couvrent un large éventail de métiers :

- Assistant de service social (2 postes)
- Éducateur spécialisé (1 poste)
- Chargé de mission (prévention de la perte d'autonomie) (1 poste)
- Conseiller juridique (1 poste)
- Médiateur numérique (1 poste)
- Marketing digital (1 poste)
- Communication interne (1 poste)
- Design graphique (1 poste)
- Sport, tourisme et marketing (1 poste)
- Électricien (1 poste)
- Métiers de la restauration collective (7 postes)

Zoom sur la restauration collective

Pour le Département, l'apprentissage constitue une véritable opportunité de former et d'intégrer des jeunes motivés au sein des cuisines des collèges. Pour les apprentis, c'est l'occasion d'accéder à un secteur qui recrute et offre des conditions attractives : horaires adaptés, travail d'équipe uniquement en semaine (repos le week-end et durant les vacances scolaires), utilisation de produits locaux, etc.

Perspectives : 20 postes ouverts à la rentrée

Pour la rentrée 2026-2027, **20 postes en apprentissage** seront à pourvoir dans les domaines suivants :

- Bac Pro Cuisine - restauration collective (2 postes)
- Bac Pro Électricité (1 poste)
- CAP Menuiserie (1 poste)
- Travaux publics (1 poste)
- Maîtrise de l'énergie (1 poste)
- Gestion administrative (2 postes)
- Secteur social : assistant de service social, éducateur spécialisé (6 postes)
- Communication (2 postes)
- Médiation culturelle (1 poste)
- Conseil juridique (1 poste)
- Management de projet et développement des territoires (2 postes)

Pour **Fabrice Maridet**, vice-président délégué notamment aux ressources humaines :

« Le Conseil départemental de l'Allier réaffirme son engagement en faveur de l'apprentissage et de la formation des jeunes, en proposant des opportunités concrètes et diversifiées pour leur avenir professionnel. »